

Commune de Lincet

Demande de prime pour l'installation d'une pompe à chaleur, de capteurs solaires thermiques, ou l'isolation d'un bâtiment.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION		N° - 2011/	
	Isolation d'un bâtiment	Capteurs thermiques	Pompe à chaleur
Facture(s)	Toiture 100M2 : Murs 120M2 : Sols 80 M2 :		
Preuves de paiement			
Preuve de son droit sur le bien (copie revenu cadastral)			
Photos (avant et après)			
Formulaire de demande de primes à la Région wallonne (1 copie du dossier de demande)			
Notification d'octroi de la prime de la Région wallonne			
Copie de la carte d'identité du demandeur			

1. Coordonnées du demandeur

NOM et prénom du demandeur: _____

Adresse :

Rue _____

CP _____

Localité _____

Téléphone _____

Adresse de l'installation
(si différente de ci-dessus)

Rue _____

4287 _____

Lincet _____

E-mail _____

N° de compte bancaire¹ : _____

Nombre de m² installés : _____

m² _____

2. Déclaration du demandeur

Je soussigné sollicite une prime communale de _____€ pour l'installation d'une pompe à chaleur / de capteurs solaires thermiques / l'isolation d'un bâtiment ² et déclare avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'octroi de la prime et d'y souscrire sans réserve.

Fait à, le

Signature.

¹ Le titulaire du n° compte doit être la personne à qui la facture de l'installation a été adressée.

² Biffer la mention inutile.

Documents à joindre lors de la demande

Isolation :

- Une copie des factures d'achat, ou des factures d'achat et de placement de ou des isolants, ainsi que des preuves de paiements;
- Un descriptif des travaux;
- Une copie du formulaire de demande de primes à la Région wallonne ;
- Une photo avant et après travaux ;
- D'une preuve de son droit sur le bien ;
- Une copie de la notification de l'octroi la primes par la Région wallonne ;
- Copie de la carte d'identité du demandeur.

Capteurs solaires thermiques :

- Une copie des factures d'achat et d'installation ainsi que des preuves de paiement ;
- Un descriptif de l'installation ;
- Une copie du formulaire de demande de primes à la Région wallonne ;
- Une photo de l'installation avant et après travaux ;
- D'une preuve de son droit sur le bien ;
- Une copie de la notification de l'octroi la primes par la Région wallonne ;
- Copie de la carte d'identité du demandeur.

Pompe à chaleur :

- Une copie des factures d'achat et d'installation ainsi que des preuves de paiement ;
- Une copie du formulaire de demande de primes à la Région wallonne.
- Une copie de la notification de l'octroi la primes par la Région wallonne ;
- D'une preuve de son droit sur le bien ;
- Une photo de l'installation avant et après travaux ;
- Copie de la carte d'identité du demandeur.

Le dossier complet (demande et documents) doit parvenir à

Administration Communale de Lincent
Conseiller énergie
Rue des écoles, 1
4287 Lincent

Après vérification du dossier, celui-ci est soumis par l'administration à l'accord du Collège communal.

La décision d'octroi vous sera alors communiquée.

Pour toute demande de renseignements, nous vous invitons à contacter le conseiller en énergie au 0476/27.12.07 ou le service urbanisme au 019/63.02.43